crédit photo : Gilles Deschênes

Politique des aînés

Municipalité de Sainte-Félicité

crédit photo : Gilles Deschênes

crédit photo : Réginald Desrosiers

Table des matières

crédit photo : Gilles Deschênes

Mot du maire 2

Mot de la responsable du dossier aîné 3

Mise en contexte 4

Comité de pilotage MADA 5

Démarche MADA à Sainte-Félicité 6

Principes directeurs 7

Définition de l'aîné 8

Portrait de la municipalité 9

- Tendances démographiques 9
- Vie communautaire 11
- Services de proximité 11

Objectifs de la politique 12

Suivi du plan d'action 15

Conclusion 16

- Remerciements 17
- Pour information 17

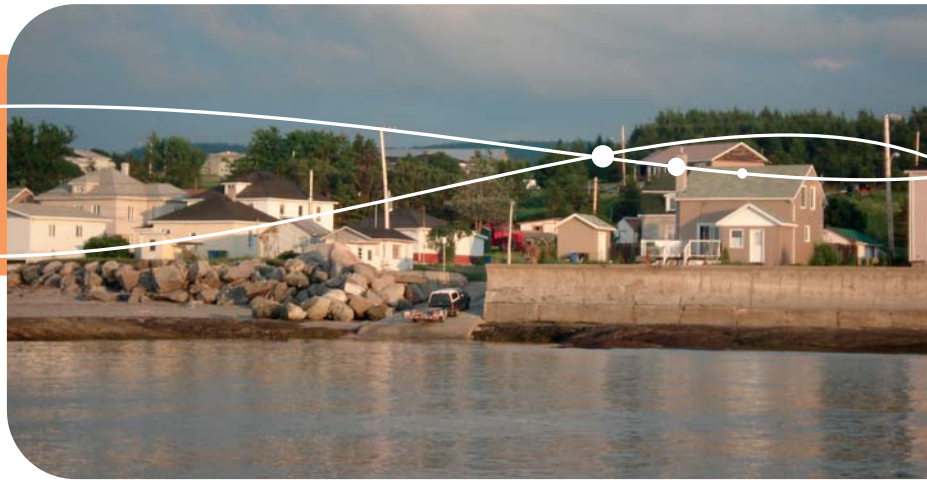

crédit photo : Gilles Deschênes

Mot du maire

Tous les membres du conseil de la municipalité de Sainte-Félicité sont fiers de participer à la démarche Municipalité amie des aînés (MADA).

C'est pour nous une façon très concrète d'adapter le milieu de vie des aînés à leur réalité, d'encourager le vieillissement actif et de créer sur le territoire de notre municipalité un milieu de vie où il fait bon vieillir.

On dit souvent de la vieillesse que c'est une période de vie où il est trop tard pour adopter un mode de vie actif et qu'à un âge avancé il vaut mieux laisser la place aux jeunes. Au contraire, nous estimons que les personnes aînées sont une richesse pour notre municipalité et qu'adopter de saines habitudes de vie, pratiquer des activités stimulantes et retrouver leur sentiment d'utilité développent leurs aptitudes et leur évitent de se retrouver isolés.

Notre municipalité va tout mettre en œuvre pour leur donner un environnement adapté et ainsi créer un milieu de vie agréable pour nos aînés et leurs proches. Nous leurs réitérons notre respect et leurs souhaitons longue vie parmi nous.

Réginald Desrosiers
Maire de la municipalité de Sainte-Félicité

Mot de la responsable du dossier aîné

Vieillir, il est trop tard pour être actif, il faut se reposer et laisser la place aux jeunes, c'est souvent ce qu'on entend. Au contraire, les personnes âgées si elles continuent d'adopter de bonnes habitudes de vie et participent à des activités stimulantes, le fait de se sentir utiles leur évite de se retrouver isolées.

Notre politique nous aidera donc à adapter notre milieu à leur réalité, à encourager l'activité, à briser l'isolement et à bénéficier de leur savoir.

À titre de responsable de la démarche, je tiens à remercier les membres du comité qui ont participé bénévolement aux travaux d'élaboration de notre politique ainsi qu'à madame Vanessa Caron, chargée de projet, pour sa disponibilité et son savoir-être comme guide dans notre démarche.

« Quarante ans, c'est la vieillesse de la jeunesse,
mais cinquante ans, c'est la jeunesse de la vieillesse »

Victor Hugo

Johanne Dion
Conseillère municipale

crédit photo : Gilles Deschênes

Mise en contexte

Depuis 2008, la démarche Municipalité amie des aînés (MADA) vient répondre aux demandes des municipalités et des MRC directement touchées par le phénomène de vieillissement démographique. En effet, cette nouvelle réalité atteint plusieurs aspects de la gouvernance locale et oblige les municipalités à revoir leur offre de services et d'infrastructures et à intervenir dans différents domaines tels que l'habitation, les loisirs, le transport et l'aménagement urbain afin de répondre adéquatement aux besoins de sa population. Consciente des défis qu'elle a à relever concernant le vieillissement de sa population et la revitalisation du milieu, la municipalité de Sainte-Félicité a choisi de s'impliquer activement dans une démarche MADA.

Une MADA est une municipalité qui :

- Met un frein à l'âgisme;
- Sait adapter ses politiques, ses services et ses structures;
- Agit de façon globale et intégrée;
- Favorise la participation des aînés;
- S'appuie sur la concertation et la mobilisation de toute la communauté.

Dans une MADA, il se développe une culture de l'inclusion sociale et les environnements bâtis et sociaux sont conçus pour soutenir les aînés et les aider à vieillir en restant actifs. Présentement, plus de 700 municipalités participent à la démarche MADA.

Comité de pilotage MADA

Un comité local Municipalité amie des aînés (MADA) a été mis en place en juin 2014 afin de participer à l'élaboration de la Politique des aînés à Sainte-Félicité. Son travail est de représenter la communauté, soit d'exercer un rôle de consultation et de réflexion sur les besoins des aînés. Le succès de la démarche MADA et la richesse du plan d'action qui en résulte résident en grande partie dans le partage et la mise en commun des expériences, des connaissances et des expertises variées présentes au sein du comité. Il assure un lien continu entre la municipalité, les organismes du milieu et les aînés pendant tout le processus.

Concrètement, le comité a supervisé le processus menant à l'adoption du plan d'action MADA, en passant par la validation du portrait du milieu, l'élaboration des consultations publiques jusqu'à la priorisation des enjeux et des actions porteuses d'une vision pour les aînés. Une chargée de projet, **Vanessa Caron**, offrait accompagnement et support technique tout au long de la démarche.

Le comité est composé des membres suivants :

Mme Solange Bélanger
Cercle de Fermières, Coopérative Solidarité Santé des Gens d'Ici

Mme Johanne Dion
Conseillère municipale responsable du dossier aîné

M. Gilles Deschênes
Comité des citoyens

M. Réginald Desrosiers
Maire

M. Léonce Sioui
Club de pétanque, Club de randonnée

M. Patrice Truchon
Conseiller municipal

M. Jean-Yves Verreault
Club de pétanque

Démarche MADA à Sainte-Félicité

En novembre 2013, le conseil municipal de Sainte-Félicité a résolu de s'engager dans l'élaboration et la mise en œuvre d'une politique des aînés. Pour ce faire, une élue a été mandatée à titre de représentante du dossier MADA et une chargée de projet, engagée par la MRC de La Matanie en mars 2014, est entrée en poste pour coordonner cette démarche citoyenne.

Dans un premier temps, un comité MADA s'est formé afin de représenter la population et les organismes locaux. Puis, une recherche documentaire a dressé un portrait à jour de la situation démographique, sociale et économique de la municipalité, permettant de prendre connaissance des réalités du milieu.

Par la suite, une consultation publique réunissant une quinzaine de personnes a eu lieu au centre sportif le 28 août 2014. Un questionnaire concernant l'amélioration de la qualité de vie des personnes aînées a également été distribué à la population. Le portrait du milieu et ces consultations ont permis d'alimenter les réflexions du comité MADA qui a pu identifier les champs d'intervention et les objectifs de la politique des aînés.

Aussi, précisons que cette démarche locale est supportée au niveau de l'ensemble du territoire puisque la MRC de La Matanie ainsi que cinq autres municipalités ont entrepris d'obtenir leur reconnaissance MADA. Au final, le comité a retenu 30 actions qui contribueront au vieillissement actif de la population de Sainte-Félicité. Ces actions serviront à optimiser les possibilités non seulement de participation, mais aussi de bonne santé et de sécurité afin d'accroître la qualité de vie des aînés.

crédit photo : Gilles Deschênes

crédit photo : Gilles Deschênes

Principes directeurs

En se dotant d'une politique des aînés, la municipalité s'engage à placer les personnes âgées au cœur de ses priorités et à assumer le leadership des actions permettant l'amélioration de la qualité de vie des aînés. Cette démarche, visant avant tout la mobilisation et la collaboration de toute la population, concrétise la vision d'une municipalité pour tous les âges. Ainsi, elle encourage les initiatives visant à permettre aux personnes aînées de vieillir tout en restant actives dans leur communauté.

La municipalité de Sainte-Félicité a choisi cinq principes directeurs qui éclairent et guident les intervenants municipaux dans leurs décisions et leurs actions :

- **La participation et le sentiment d'appartenance :**
  la valorisation et l'appui aux initiatives communautaires et individuelles pour le développement du milieu afin de favoriser le sentiment d'appartenance et la fierté locale.
- **Le respect :**
  respecter l'intégrité morale et physique des personnes aînées.
- **La reconnaissance :**
  pour souligner l'apport des aînés dans la communauté et prendre en compte leur vécu et leur histoire.
- **La solidarité et l'entraide :**
  en étant solidaire pour travailler ensemble à des buts communs et s'apporter une aide mutuelle pour la construction d'un milieu de vie plus accueillant pour tous.
- **Un milieu de vie sécuritaire :**
  pour s'assurer de mettre tous les moyens à notre disposition pour aménager un milieu de vie sécuritaire et sécurisant pour les aînés.

crédit photo : Gilles Deschênes

Définition de l'aîné

Le comité de pilotage a choisi de ne pas attribuer d'âge à la définition de l'aîné. Pour citer le Général Douglas MacArthur : **« On ne devient pas vieux pour avoir vécu un certain nombre d'années, on devient vieux parce qu'on a déserté son idéal. Les années rident la peau ; renoncer à son idéal ride l'âme. »**

« À Sainte-Félicité, nous définissions les aînés comme des personnes qui ont beaucoup de vécu et d'histoires à raconter. De nombreux aînés sont encore actifs dans la communauté et continuent de contribuer au développement de leur milieu. Les aînés ont des besoins spécifiques, mais sont surtout riches d'expériences de vie et de connaissances. »

Les membres du comité de pilotage MADA

Portrait de la municipalité

Tendances démographiques

	1991	1996	2001	2006	2011	Variation entre 1991 et 2011 (%)
Population totale	1 424	1 330	1 256	1 201	1 175	-17,5 %

Nombre de personnes âgées de plus de 65 ans dans les ménages privés en 2011	220

- Une variation de la population de -17,5 % entre 1991 et 2011.
- Environ 21 % de la population âgée de 65 ans ou plus.
- 55 personnes âgées de 65 ans et plus vivant seules.
- L'Institut de la statistique du Québec projette que la proportion de 65 ans et plus doublera d'ici 20 ans.
- L'âge médian de la population est passé de 42,3 ans en 2001 à 49,7 ans en 2011, un bond de 7 ans.

crédit photo : Réginald Desrosiers

crédit photo : Réginald Desrosiers

Variation des groupes d'âge à Sainte-Félicité

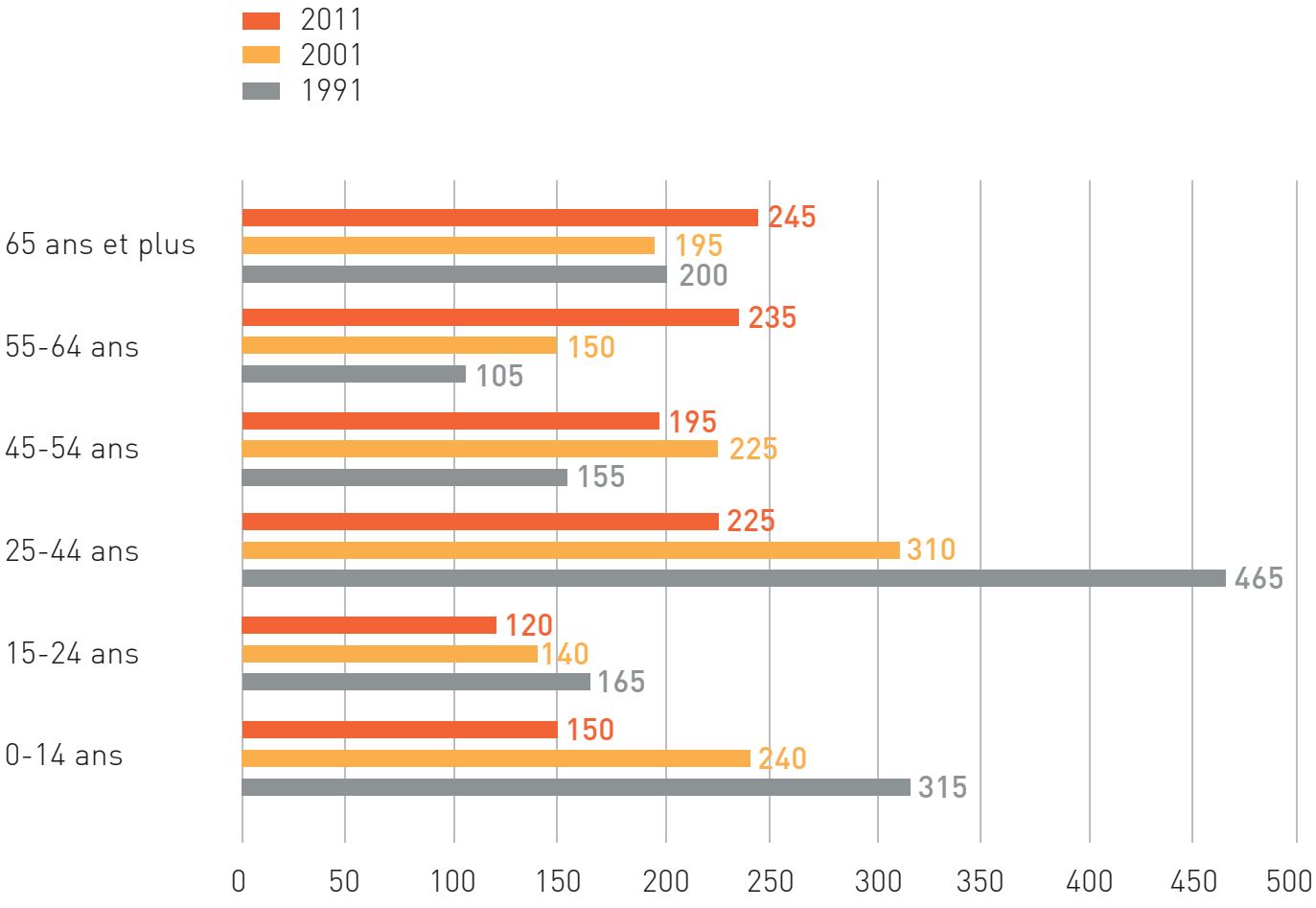

crédit photo : Gilles Deschênes

Vie communautaire

Sainte-Félicité est une municipalité dynamique où de nombreux organismes et comités contribuent à la vitalité sociale du milieu :

- Comité de développement
- Cercle de Fermières
- Comité des loisirs
- Club de pétanque Le Marronnier
- Conseil de la Fabrique
- Club de randonnée
- Comité des citoyens
- Comité Week-end en Fête
- Club de marche
- Comité du Petit Journal

Ensemble, ces organismes réussissent à organiser de nombreuses activités :

- Tournoi de pétanque
- Soirées dansantes
- Tournoi de billard
- Gym Cerveau
- Carnaval
- GymKana
- Brunch
- Festival Week-end en Fête
- Cours de peinture
- Cuisine collective satellite
- Etc...

En outre, la vie associative crée des liens sociaux forts et favorise le sentiment d'appartenance. Les aînés ont ainsi plusieurs occasions de rester actifs et de participer à la vie communautaire.

Services de proximité

La population de Sainte-Félicité compte encore plusieurs services de proximité permettant d'améliorer la qualité de vie des personnes aînées :

- Caisse populaire
- Coopérative Solidarité Santé des Gens d'Ici
- Centre sportif (tennis, pétanque, patinoire)
- Point de services Poste Canada
- Marché central (dépanneur et restauration)
- Manoir des Sapins (restauration et hébergement)
- Résidences pour personnes âgées (2)
- Salons de coiffure (4)
- Accès au gymnase de l'école
- Centre d'accès communautaire internet (CACI)
- Bibliothèque
- Sentiers pédestres et pistes de ski de fond
- Parc Sioui
- Halte routière aménagée
- Pisciculture

crédit photo : Gilles Deschênes

Objectifs de la politique

En tenant compte des consultations menées à l'été 2014, le comité a sélectionné huit champs d'intervention afin de préparer un plan d'action riche de projets réalistes et réalisables dans les prochaines années.

1. SANTÉ, SÉCURITÉ ET SERVICES SOCIAUX

Ce champ d'intervention comprend des éléments indispensables à l'indépendance et l'autonomie des personnes aînées. Une offre de soins adaptés mise à la disposition des aînés nécessite une concertation entre les différents acteurs du milieu comme la santé et les services sociaux, le milieu municipal et les organismes communautaires. Aussi, un environnement sécuritaire contribue au maintien de la qualité de vie et à un vieillissement actif.

- ✓ Améliorer l'offre locale de services en santé
- ✓ Assurer un environnement sécuritaire et sécurisant pour les aînés

2. LOISIRS ET VIE COMMUNAUTAIRE

Participer à la vie récréative, communautaire et culturelle de son milieu permet de maintenir des liens avec la communauté et de donner un sens à la vie. Poursuivre une vie sociale active débute par une offre d'activités de loisir diversifiée et accessible. La démarche MADA permet de concevoir des activités socioculturelles destinées aux aînés et de soutenir les associations et les organismes communautaires spécialisés en loisir.

- ✓ Encourager la tenue d'activités favorisant le sentiment d'appartenance et la création de réseaux d'entraide
- ✓ Améliorer l'offre de loisirs et de formation pour les aînés

crédit photo : Gilles Deschênes

3. TRANSPORT

Le transport est un besoin élémentaire associé directement à l'accès aux services, à la participation sociale et au maintien de l'autonomie au quotidien. Les aînés doivent pouvoir se déplacer de façon appropriée et sécuritaire dans leur milieu de vie. La démarche MADA permet d'accroître la mobilité des personnes âgées par l'adaptation des services existants, la création de nouveaux services et l'aménagement de la coordination entre les partenaires du milieu.

- ✓ Développer l'utilisation du transport collectif et du covoiturage

4. COMMUNICATION ET INFORMATION

Le bien-être des aînés est rattaché à la diffusion et à l'accessibilité de l'information. La démarche MADA permet de reconnaître les besoins particuliers des aînés à l'égard de l'information et d'assurer que les acteurs du milieu en soient conscients.

- ✓ Favoriser la circulation de l'information concernant la démarche MADA et les services offerts aux aînés

5. AMÉNAGEMENT ET ENVIRONNEMENT

En encourageant la préservation d'un milieu de vie sain et agréable et la propreté des espaces publics, on renforce la fierté et le sentiment d'appartenance des aînés envers leur communauté. De plus, l'aménagement du milieu est primordial pour offrir des environnements favorables à l'adoption de saines habitudes de vie.

- ✓ Encourager l'implication des citoyens dans la préservation d'un milieu de vie sain et agréable
- ✓ Favoriser un mode de vie actif en aménageant un milieu de vie propice à la détente et à la marche

crédit photo : Gilles Deschênes

6. ADMINISTRATION MUNICIPALE

L'engagement par rapport à la vie démocratique contribue à développer des communautés fortes et vivantes. Par ces démarches de consultation et son engagement dans la politique MADA, la municipalité reconnaît l'importance de penser et d'agir en fonction des aînés.

- ✓ Planifier la mise en œuvre et le suivi de la démarche MADA

7. SERVICES DE PROXIMITÉ

Le milieu de vie a une grande influence sur le vieillissement des personnes. Trouver dans son quartier même les services et les commerces qui permettent de répondre aux besoins quotidiens aide à rester chez soi plus longtemps.

- ✓ Assurer le maintien et/ou le développement de services de proximité

8. RESPECT ET INCLUSION SOCIALE

La démarche MADA permet de lutter contre l'âgisme en conscientisant la population à l'apport des aînés à la collectivité. Le vieillissement actif considère l'inclusion comme un élément important de l'engagement citoyen des ainés.

- ✓ Valoriser le rôle des aînés dans la communauté
- ✓ Veiller à la promotion de la bientraitance vis-à-vis des aînés

crédit photo : Réginald Desrosiers

Suivi du plan d'action

Le comité de pilotage MADA prévoit demeurer en place pour assurer le suivi du plan d'action. Effectivement, il importe de faire le bilan des actions réalisées quelques fois par année afin de mesurer les effets de celles-ci.

Pour ce faire, une liste d'indicateurs qualitatifs et quantitatifs a été dégagée pour déterminer les résultats attendus. Les indicateurs ont été pensés pour être adaptés à la réalité du milieu et être assez clairs pour être mesurés.

- ✓ Taux de participation ou nombre de personnes présentes aux activités
- ✓ Degré de satisfaction des participants
- ✓ Nombre d'activités/services offerts aux aînés
- ✓ Concertation et collaboration entre les organismes et la municipalité
- ✓ Amélioration de l'accessibilité aux activités et infrastructures
- ✓ Utilisation optimale des ressources et lieux déjà en place
- ✓ Connaissance par les aînés du plan d'action MADA

Ces indicateurs pourront être évalués à l'aide d'observation, de rétroactions informelles, par la tenue d'une nouvelle consultation ou d'un focus groupe ou par l'administration de questionnaires. Des rencontres de suivi seront planifiées au moins deux fois par année.

crédit photo : Gilles Deschênes

Conclusion

Cette politique des aînés est le fruit d'une volonté de reconnaître les besoins réels de la population et de faire émerger une vision et des enjeux partagés par toute une communauté. De même, le plan d'action présenté dans ce document prendra vie dans les prochaines années et fera l'objet d'un suivi attentif par les membres du comité de pilotage MADA.

Toute la population est invitée à se mobiliser et à soutenir cette politique des aînés en participant activement à sa réalisation. Nous souhaitons que l'énergie déployée lors de son élaboration permette de faire une réelle différence dans la vie des aînés de Sainte-Félicité.

crédit photo : Réginald Desrosiers

Remerciements

MERCI au ministère de la Famille pour l'aide financière accordée au projet.

MERCI à monsieur Jean-Nil Thériault du Carrefour action municipale et famille pour l'accompagnement offert durant la démarche.

MERCI à la MRC de La Matanie pour le soutien technique et les ressources mobilisées pour mener à bien l'élaboration de la politique et du plan d'action.

MERCI aux citoyens et citoyennes et organismes locaux de Sainte-Félicité qui ont participé au processus de consultation publique nous permettant ainsi de rédiger une politique à leur image.

MERCI au comité de pilotage MADA pour leur expérience, leur dynamisme et leur sens de l'humour!

Information

Pour plus d'information, le portrait de la municipalité, la politique des aînés ainsi que le plan d'action 2015-2017 sont disponibles en ligne au **www.sainte-felicite.com**.

MRC de La Matanie

Municipalité amie des aînés

En partenariat avec :

Famille Québec

1. Bertrand Dion, 87 ans
2. Charles Simard, 88 ans
3. Colette Lefrançois, 81 ans et Roger Gauthier, 82 ans
4. Eugénie Caron, 90 ans
5. Gérard Tremblay, 91 ans et Évelyne Pelletier, 93 ans
6. Honoré Marceau, 87 ans
7. Imelda Anctil, 99 ans
8. Jacqueline Lavoie, 81 ans
9. Jean-Guy Charest, 82 ans
10. Jeanne Langlais, 97 ans
11. Lauréanne Desrosiers, 85 ans
12. Léonie Bouchard, 96 ans
13. Léopold Rioux, 88 ans et Georgette Tremblay, 84 ans
14. Lucienne Savard, 87 ans
15. Madeleine Pelletier, 100 ans
16. Marcelle Harrrison, 90 ans
17. Onil Deroy, 85 ans
18. Rita Richard, 92 ans
19. Simonne Gauthier, 90 ans
20. Yolande Normand, 86 ans

crédit photo : Gilles Deschênes